

Objet : Desserte scolaire

Copie : ABH / VGU

**A l'attention des parents d'élèves  
de la Cité Scolaire Internationale**

Lyon, le 24 février 2023

Madame, Monsieur,

La desserte de la Cité Scolaire est actuellement réalisée avec 17 cars « Junior Direct » au quotidien.

Depuis le 7 novembre 2022, le stationnement des cars Junior Direct a été réorganisé dans le cadre du projet de réaménagement des espaces publics du secteur. Treize emplacements de car ont été réalisés devant et à proximité de l'établissement.

A partir de la rentrée de septembre 2023, au regard du réaménagement des stationnements de cars, et dans le cadre d'une réflexion sur l'organisation de la desserte scolaire globale des collèges par les Junior Direct au sein de SYTRAL Mobilités, l'offre scolaire de la Cité Scolaire Internationale évoluera et passera à 13 cars au lieu de 17, le matin comme le soir.

Ainsi la desserte par les JD de la Cité Scolaire sera réorganisée, selon les principes suivants :

- **les élèves de primaire, quel que soit leur commune d'origine seront toujours pris en charge par une ligne Junior Direct**
- **les collégiens sur des communes de proximité de la Cité Scolaire Internationale dont l'itinéraire en ligne régulière peut se faire avec, , une correspondance avec le tramway ou le métro, utiliseront le réseau régulier.**

Les reports de ces collégiens sur le réseau régulier concernent les communes suivantes :

- **les 2ème, 3ème, 4ème, 6ème, 7ème et 8ème arrondissements de la ville de Lyon la commune de Villeurbanne**
- **la commune de La Mulatière (pour les deux arrêts : Bastero Aquarium, Pont de la Mulatière)**
- **la commune d'Oullins (pour 4 arrêts : Pont d'Oullins, Oullins Mairie, Oullins Ville, Merlus )**

**Ainsi, ces collégiens ne pourront plus utiliser les Junior Direct.**

Pour les élèves, primaire et collège, des autres communes, les lignes Junior Direct ne seront pas modifiées, mais **les horaires pourront évoluer dans le cadre des adaptations de desserte sur les 4 communes citées précédemment.**

Dans les annexes jointes, vous aurez à votre disposition la liste des arrêts réservés aux primaires, les fiches horaires de tous les services à compter de la rentrée de septembre 2023, ainsi que des propositions d'itinéraires de report pour les collégiens concernés.

Souhaitant vous avoir informés utilement et restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.



Béatrice VESSILLER  
Vice-présidente de SYTRAL Mobilités